

Municipalité

La Municipalité de Prilly met à l'enquête publique le PPA «Viaduc»

2^{ème} étape du développement de la friche de Malley, le PPA Viaduc sera mis à l'enquête publique du 28 février au 29 mars 2018.

Le PPA Viaduc a pour but de :

- Réaliser, en adéquation avec les PPA de Malley-Gare et de Malley-Gazomètre, un quartier urbain mixte de forte densité. Avec une priorité aux logements, il permettra également des activités commerciales avec la création du 1^{er} hôtel à Prilly.
- Permettre la création de repères architecturaux emblématiques, à savoir un nouveau bâtiment de 85 mètres et une extension de 45 mètres sur celui de Malley-Lumières.
- Créer des espaces publics et lieux de vie de qualité (genre «La Galicienne») en garantissant la perméabilité piétonne de l'ensemble du site, tout cela en lien avec l'exploitation du nouveau Centre Sportif de Malley et sa salle de spectacle (CSM), sans compter une utilisation maximale de l'important hub de transports publics (TL, Tram, RER, M1).
- Préserver l'identité du lieu par la mise en valeur du Viaduc.

Par souci de transparence, et bien que cela ne soit pas obligatoire pour un PPA, deux ballons, un à 85 mètres et l'autre à 65 mètres, préciseront la hauteur des bâtiments prévus. Les conditions météorologiques définiront la durée de leur présence pendant la mise à l'enquête. Leur utilisation nocturne n'est pas autorisée.

Deux concours, un d'architecture pour la tour de 85 mètres et l'autre pour l'aménagement des espaces publics, seront organisés après ce processus de mise à l'enquête et l'adoption de ce PPA par le Conseil communal. On peut imaginer un octroi du permis de construire et le début des travaux pour l'automne 2019 ou le printemps 2020.

Tout ce qui précède pousse l'Exécutif prilléran à espérer une adhésion à ce nouveau plan de quartier qui, après celui de Malley-Gare (approuvé en votation populaire en novembre 2016), va donner une forte identité à ce lieu trop longtemps délaissé et placer Malley au centre d'une agglomération en devenir.

Personne de contact pour des renseignements complémentaires :

- Alain Gillièron, Syndic, au 079 347 53 12

Prilly, le 26 février 2018